

KANNADIG AN TI-KËR BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi 13 août 2021

Gwener 13 a viz eost 2021

Site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr>, facebook : commune de Plouneour-Brignogan-Plages.

Pour nous joindre : Mairie principale (02.98.83.40.06) - mairie@plouneour-brignogan.bzh.

Agence postale en Mairie (02.98.47.12.81).

Du lundi au jeudi inclus : 8h45 -12h15.

Vendredi : 8h45-12h15, 14h-17h.

Mairie annexe Plouneour-Trez (02.98.83.41.03) – mairie.annexe@plouneour-brignogan.bzh

Du lundi au vendredi : 8h -12h.

Dépôt annonces pour le BIM : le mardi avant 13h, boîtes extérieures mairies ou à communication@plouneour-brignogan.bzh

Informations officielles COVID : <https://www.gouvernement.fr/>

Numéro vert gratuit informations coronavirus : 0.800.130.000

Numéro départemental VACCINATION COVID : 02.57.18.00.61



SERVICE URBANISME.

Exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06 ou

urba@plouneour-brignogan.bzh.

Non-opposition à déclaration préalable : Briec

CORNEC, 27 rue de la Corniche, création fenêtres de toit. Hervé LE GUEN, 15 route du Menhir (Plouneour), abri voitures. Yannick JAOUEN, 17 route de Kerurus, extension habitation. Annick BLEAS, Kermone, création d'ouverture et aménagement de terrasse.



Accord permis de construire : Jean-Luc KERDONCUFF et Marie-Laure BOSSARD, route de Cleusoër, maison individuelle. Le Groupe Ouest, la Gare, création d'un auvent. Denis GUEVEL, rue du Rocher de l'Eléphant,

maison individuelle. Alain et Marie-Anne HELAINE, Lotissement les Hauts de Langueno, maison d'habitation. Félicie et Paul MIHAILOVITCH, 13 rue de Keravezan, véranda. SCI MALO, Z.A Lanveur, extension d'un atelier de réparation mécanique agricole. GUYOT François et CLOAREC Catherine, rue du menhir (Brignogan), construction maison individuelle. LARCADE Gérald et Sandrine, 4bis route de Roscao, construction d'une véranda et d'une pergola.

Accord permis d'aménager : F.M.T, 66 avenue du Général de Gaulle, lotissement 3 lots.

ARRETES :

MARCHE SAISONNIER SECTEUR BRIGNOGAN : la circulation est interdite le vendredi de 8 h à 14 h : avenue Général de Gaulle, venelle du Douves, rue des Ecoles. Arrêté complet affiché dans les 2 mairies.

BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL. Ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10 h 30 à 12 h durant l'été.

BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEOUR.

La bibliothèque est ouverte de 10 h à 12 h le samedi matin.

Nouveaux horaires : mardi 17 h 30/18 h 30, jeudi, dimanche 10 h 30/11 h 30.

SPECIAL DEDICACE : Lili Scratchy, pour « Détective Bernique ne se trompe jamais », samedi 14 août de 10 h à 12 h devant l'ossuaire de Plouneour.

GENDARMERIE LESNEVEN – APPEL A LA VIGILANCE : depuis une quinzaine de jours, il est constaté une recrudescence des cambriolages sur les secteurs de Lesneven, Saint Méen, Ploudaniel, Trégarantec.

Les forces de l'ordre vous invitent à leur signaler d'éventuels comportements suspects. Contact Gendarmerie de Lesneven : 02 98 83 00 40

Le livre « Plouneour-Brignogan-Plages » est toujours disponible aux Mouettes, au Grand Large et au E.Leclerc du Folgoët au prix de 16 €. 150 photos relatent l'histoire de la commune de 1930 à 1980. Les goémoniers, les écoles, la paroisse, les commerces...



COVID 19 - ARRETE PREFECTORAL – NOUVELLES MESURES SANITAIRES :

Du 3 au 31 août, toute personne de onze ans et plus circulant à pied, porte un masque lorsqu'elle accède ou demeure dans les espaces publics suivants :

- marchés, brocantes, trocs, puces, videgreniers, ventes au déballage,
- files d'attentes, notamment pour l'accès à un établissement recevant du public,
- dans un rayon de 50 mètres autour des gares ferroviaires, routières et maritime, aux heures d'arrivée et de départ des véhicules de transport,
- lors de tout rassemblement récréatif, culturel ou revendicatif sur la voie publique, ne permettant pas de respecter la distance de 2 m entre les participants.

Par ailleurs, plusieurs communes du département, dont Lesneven, ont établi un périmètre de circulation dans lequel le port du masque redevient obligatoire. La liste des communes et le plan des périmètres concernés sont consultables dans les deux mairies.



BRIGOUDOU musée du coquillage et autres animaux marins de Brignogan-Plages de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Fermé le dimanche. Présentation des coquillages, crustacés et échinodermes bretons, nombreux fossiles, jeux, vidéo, microscopes. Nouveau : collection de coquillages exotiques. Adulte : 4 € ; enfant : 1 €, comprenant visite commentée ou prêt d'audio guides.

Sorties à la découverte des algues : les 24 et 25 août.



EN VACANCES, JE PROTEGE L'ECOSYSTEME DU LITTORAL : sable, coquillages, galets, fleurs,... la tentation de ramasser des souvenirs de vacances est grande, pourtant ces pratiques fragilisent les littoraux.

Les amas de galets empilés sont à la mode mais ne sont pas sans danger pour l'écosystème du littoral, en effet ils protègent la faune et la flore de la houle et de l'érosion. Pour rappel ces pratiques sont encadrées par la loi.

Samedi 14 août : messe à 20 h

à Brignogan suivie de la procession aux flambeaux et de la bénédiction de la mer.

Dimanche 15 août : messe à 11 h 00 à Kerlouan.**Dimanche 22 août** : « Pardon de la chapelle Pol »

Messe à 10 h 30 à la chapelle. En cas de mauvais temps, la messe sera célébrée en l'église Ste Bernadette à la même heure.

Messe en semaine : le mardi 17 août à 9 h 15 à St-Frégant**Maison paroissiale (presbytère de Plounéour)** : permanence le mardi, jeudi et samedi de 10 h 00 à 11 h 30.

ASSOCIATIONS

FETE DE CLASSE 1981 - 40 ANS ÇA SE FETE : vous êtes quarantenaire, originaire de la commune ou nouvel habitant alors rejoignez-nous pour faire la fête. Une réunion de préparation aura lieu en septembre. Pour recenser les personnes concernées, merci de prendre contact auprès de Daniel Morvan – 06.79.70.63.25 ou dmpترز@yahoo.fr ou Yves Tanguy au 06.70.71.32.50.

LES AMIS DU 15 AOÛT : Cette année encore, le contexte sanitaire aura raison de nous. Nos moulières et nos friteuses resteront au chaud le 15 août. Notre joyeuse équipe de bénévoles, bien que déçue de ne pas revêtir le célèbre tee-shirt rose, vous donne rendez-vous l'année prochaine. Les baptêmes d'hélicoptère sont bien-sûr reportés à l'année prochaine. Pour ceux qui souhaiteraient se faire rembourser, une permanence sera tenue devant la Mairie annexe de Plounéour-Trez le dimanche 15 août de 10 h à 12 h. Merci de vous munir de vos billets pour procéder au remboursement. Attention, cette permanence sera la seule avant notre prochaine édition.

TENNIS CLUB DE LA COTE DES LEGENDES. La salle de Kerlouan est accessible aux licenciés du club selon les conditions habituelles pendant l'été.

Pas de stages d'été du TCCL. Saison 2021-2022 : adhésions, inscriptions à l'école de tennis par téléphone ou par mail. Renseignements : 06 70 19 67 19.

tc.cotedeslegendes@fft.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes



TERRAINS DE TENNIS DU LIVIDIG : la pratique du tennis est possible pour toute personne en possession d'une licence FFT en France sur les terrains du Lividig à Plounéour-Brignogan-Plages. Location horaire : 10 € pour 2 ou 4 personnes sur un terrain. Il est

possible également de prendre une carte de membre moyennant une cotisation de 50 € par personne pour jouer pendant tout l'été sans aucune limite de temps. Pour les non-licenciés il est proposé de prendre une licence découverte (3 euros) pour avoir les mêmes conditions d'accès aux terrains durant tout l'été. Permanence de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h, 7jours/7. Renseignements sur place ou au 06.06.49.53.08. Des stages sont assurés tous les matins par un DEJEPS (Maxime VOURCH) tennis pour les jeunes et seniors, en groupe ou individuellement.



FOOTBALL : le FCCL recherche un jeune pour effectuer un service civique, au sein du club pour la saison 2021-2022. Contact : Vincent SALOU 06.27.02.46.45.

MADEOSPORTS : RDV à 10h le jeudi et le samedi sur le parking du Lividig (en face du terrain de foot de Plounéour-Trez).

Initiation à la marche nordique. Rdv sur le parking du Lividig à Plounéour. Inscription et réservation au 06.64.26.00.17, priorité aux adhérents du club, nombre limité. Les horaires, les lieux, les activités pourront être modifiés en fonction des directives gouvernementales.

VOTRE SANTÉ

MAISON MEDICALE : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.

PHARMACIE : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14, de 9h/12h30 et 14h/19h30 du lundi au vendredi, 9h/12h30 et 15h / 18h le samedi. **PHARMACIE DE GARDE** : 3237. **Cabinets infirmiers** : **Brignogan**, 02.98.83.55.25. **Plounéour**, 02.98.83.55.44.

AMR ARCHIPEL (Service Aide à Domicile) : Avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE : A l'extérieur entre la mairie et la bibliothèque de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, à la salle omnisports Job Bihan-Poudec, au stade de foot à Kervillo.

INFOS UTILES :

EAU ET ASSAINISSEMENT BRIGNOGAN : 02.98.83.02.80.

EAU PLOUNEOUR : SUEZ 0.977.401.116.

HORAIRE DECHETERIE : du lundi au samedi :

9 h / 12 h et 14 h / 17 h 45. Ferme à 11 h les 1^{ers} jeudis du mois. Entrée réservée aux usagers disposant d'une carte d'accès permettant l'ouverture de la barrière, avec un passage par jour limité à 1 m³.

HORAIRE VESTIBOUTIQUE CROIX ROUGE à Lesneven : lundi et mardi matin de 9 h à 12 h, vendredi après-midi, 14 h à 18 h 30.

PRESSE - CORRESPONDANTS LOCAUX :

Télégramme : guyloucaradec@yahoo.fr – 06.70.85.62.60.

Ouest France : thierry.maheas@wanadoo.fr – 06.74.30.46.19.

Numéros d'urgence

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40.

